

Des arbres au service de ma ferme :

Un projet pilote d'agroforesterie dans les Basses-Laurentides



Éco-corridors laurentiens cherche des agriculteurs intéressés par l'agroforesterie

Éco-corridors laurentiens, un organisme de bienfaisance en conservation des écosystèmes naturels, cherche des producteurs agricoles qui souhaiteraient intégrer un système agroforestier (bandes riveraines et/ou haies brise-vent arborescentes) à leur exploitation agricole au printemps 2023 ou 2024. Les agriculteurs qui voudraient restaurer une bande riveraine naturelle ou une haie brise-vent décimée par l'agrile du frêne peuvent également participer au projet pilote tout comme ceux qui souhaiteraient reboiser une coulée agricole.

Au cours de l'été et de l'automne 2022, nous voulons également visiter une quinzaine de fermes afin de présenter le projet aux agriculteurs et de discuter des options d'aménagement agroforestier. Ces visites sont sans engagement pour les producteurs et seront réalisées en collaboration avec le club conseil Profit-eau-sol.

Des aménagements flexibles et à coût nul pour les agriculteurs

Notre objectif : planter ou restaurer des aménagements agroforestiers en fonction des besoins et des objectifs particuliers de chaque producteur impliqué dans le projet. Ces aménagements seront réalisés sans frais et sans charge administrative pour le producteur. Nul besoin d'implanter une bande riveraine élargie (au-delà de la largeur réglementaire de 3 m) pour participer au projet. L'entretien des arbres (taille de formation et élagage des branches) sera également réalisé par notre équipe.



Exemples d'aménagements agroforestiers implantés à la ferme Lamontagne en Estrie.
La bande riveraine multi-espèces n'a que trois mètres de large.

Acquérir et transférer des connaissances régionales en agroforesterie

Ce projet pilote, documentera le succès d'implantation (survie, croissance, état de santé) de différentes espèces d'arbres et les aspects socioéconomiques entourant l'adoption des pratiques agroforestières. Ces connaissances seront ensuite transférées aux agriculteurs, aux aménagistes et aux gestionnaires du territoire (visites terrain, fiches techniques, conférences, ateliers) afin d'accélérer l'implantation de systèmes agroforestiers performants et socialement acceptables.



Crédits photos : Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est

Mythe ou réalité entourant l'agroforesterie

La perte de rendement agricole causée par les systèmes agroforestiers

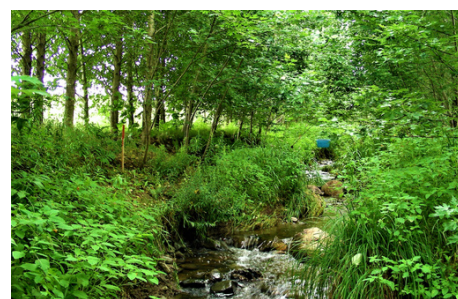
Généralement, la perte de rendement est localisée à proximité des arbres, une fois qu'ils sont matures. Au Québec, les cultures protégées par des haies brise-vent ont des rendements similaires ou supérieurs aux cultures non protégées par des haies. Les fourrages et petits fruits bénéficient particulièrement des haies.

Les racines d'arbres qui bloquent les drains souterrains

Certaines espèces d'arbres (saules, peupliers, érable argenté) peuvent obstruer les drains perforés, particulièrement si le réseau de drainage a un écoulement lent. Toutefois, les espèces d'arbres qui poussent dans les milieux plus secs (pins, chênes, caryers) n'ont pas tendance à bloquer les drains. Un système agroforestier n'est donc pas incompatible avec les cultures contenant des drains souterrains.

Bénéfices spécifiques aux bandes riveraines arborescentes

- Stabilisation des berges en profondeur (moins d'érosion)
- Protection de la qualité de l'eau
- Amélioration de l'habitat aquatique et riverain (ombrage, réduction de la température de l'eau et de la prolifération des algues)
- Atténuation des impacts des inondations (les arbres ralentissent le courant lors des crues et ils interceptent les débris)
- Moins de mauvaises herbes dans les zones riveraines



Bénéfices spécifiques aux haies brise-vent arborescentes

- Réduction des pertes de sol agricole par l'érosion éolienne
- Réduction des dérives de pesticides à l'extérieur des champs traités
- Baisse des coûts de chauffage et de climatisation pour les bâtiments
- Réduction de la dispersion des odeurs autour des bâtiments d'élevage
- Meilleure répartition du couvert de neige dans les champs
- Protection du bétail contre le vent et le fort ensoleillement



Bénéfices généraux des systèmes agroforestiers

- Amélioration des habitats et de la connectivité entre les boisés de ferme
- Apports de matière organique dans les sols cultivés (feuilles mortes et racines fines d'arbres)
- Séquestration du carbone atmosphérique (CO2) dans les arbres et les sols cultivés (crédits de carbone)
- Plus grande résilience des exploitations agricoles face aux aléas climatiques (sécheresses, vents violents, crues soudaines)
- Opportunité de production de biomasse énergétique, de bois, de noix et de fruits



Pour participer au projet ou obtenir de l'information

Julien Fortier, Ph.D.

Chargé de projet et chercheur en agroforesterie chez Éco-corridors laurentiens

julien.fortier@ecocorridorslaurentiens.org, info@ecocorridorslaurentiens.org

819-322-5405





Ce projet pilote d'agroforesterie s'inscrit dans l'Initiative québécoise Corridors écologiques. L'Initiative québécoise Corridors écologiques propose une approche collective de l'aménagement du territoire afin d'augmenter la conservation de milieux naturels connectés par des corridors écologiques. L'Initiative vise à consolider l'engagement des acteurs municipaux, des citoyens propriétaires de lots boisés, agriculteurs et autres acteurs clés de l'utilisation du territoire. Pour ce faire, des activités de mobilisation, de renforcement des capacités, de reconnaissance et d'accompagnement dans l'action sont réalisées à l'échelle provinciale et dans 11 régions du Québec. L'Initiative est coordonnée par Conservation de la nature Canada, mise en œuvre par 10 organismes et soutenue par une 100aine d'experts. Ce projet bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.

Ce projet a également été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert ainsi que par la Fondation Echo et la Fondation de la Faune du Québec.

